

## Conseil d'école maternelle « Le petit prince ANNEYRON »



2ème trimestre 2025-2026

**Rappel : Un compte rendu officiel est mis à disposition des parents par le directeur d'école (format papier sur demande).**

### Conseil d'école n°2

Conseil d'école Maternelle : mardi 10 mars – 18H

- **Présents Ecole :** *MOUSSERIN Blandine, GOUILLOUD Sylviane, BRECHON Séverine, Mme Agnès Griset, DDEN (Déléguée départementale de l'Education Nationale).*
- **Présents FCPE :** *BENEZET Sandra, BRUYERE Martial, JACQUIER Mylène, OSWALD Alexis, MOSCA Louane, Mme Elodie GROS.*
- **Présents Mairie :** *BOIDIN Patricia (Maire), BARON Colette (Adjointe aux affaires scolaires)*
- **Excusées:** *Mmes FOURNIER Séverine et FALCON Edith.*

### Sujets évoqués

-Le 24 novembre dernier, un exercice de mise en sûreté (prévention sécurité : attentat et incendie) Cette fois-ci, il s'agissait d'un exercice simulant une situation d'alerte liée à une explosion nucléaire. L'exercice s'est globalement bien déroulé.

### **-Présentation du PROJET D'ECOLE (pour les 4/5 prochaines années)**

Ce projet doit répondre à ces 2 axes de travail =

- *Développer une culture commune autour de l'explicitation des pratiques et renforcer la dynamique de travail avec les partenaires éducatifs.*
- *Améliorer le climat scolaire en retravaillant les règles de vie en classe et dans la cour de récréation, en favorisant le respect des autres en classe et pendant les temps de récréation.*

L'équipe scolaire a établi des fiches actions qui seront à valider par l'IEN (inspecteurs de l'éducation nationale)

### Ci-joint les fiches :

- Mettre en place un projet en lien avec le périscolaire afin d'établir des règles communes entre les différents temps de l'enfant.
- Mettre en place une liaison entre la grande section (GS) et le CP afin de préparer les GS à la rentrée. Les temps de lecture auront lieu le lundi, avec deux classes de GS accueillant chaque fois les élèves. Maitresse Blandine se charge d'aller les chercher. Organiser des jeux mathématiques avec les CP le vendredi après-midi : les GS iront au CP et participeront à quatre jeux tournants autour des mathématiques par groupe, incluant également une visite de l'école et un temps de récréation.

- Harmoniser les affichages des sons en conservant toujours les mêmes référents afin de créer une cohérence pédagogique.
- L'utilisation d'un affichage commun avec pictogrammes explicatifs permet aux élèves, dès la petite section (PS), de gagner en autonomie lorsqu'une consigne est donnée
- Un lien avec la micro-crèche, déjà existant, permet de favoriser une entrée progressive pour les plus petits. Des rencontres entre les professionnels de la crèche et de l'école sont organisées pour faciliter le passage.  
Des temps d'activités communes, comme la lecture ou la cuisine, sont proposés, et le lendemain, les enfants partagent le goûter ensemble.
- Accueil des futurs élèves : Renforcer la coéducation et rassurer les familles en favorisant les échanges autour des règles de l'école. À la fin de l'année, organiser une visite de l'école avec explications sur son fonctionnement.  
Donner le livret d'accueil et également une liste de fournitures et matériels pour la rentrée.
- Développer le lien avec les associations du territoire et créer des partenariats avec les structures locales, comme actuellement avec la médiathèque où il est organisé une séance d'écoute d'histoires par des bénévoles une fois par mois. Cela peut être également avec l'école de musique de Largentelle, qui vient à la rentrée scolaire et qui a cette année présenté les instruments de musique aux élèves
- Découverte de la flore et la faune aquatique (atelier pêche et nature) explication et accompagnement bénévole par des pêcheurs d'Anneyron
- Développement de projets culturels avec des sorties régulières, (malgré les contraintes liées à la ruralité)
  1. Sortie annuelle dans les musées de Valence, avec la possibilité de visiter des expositions et de aller au cinéma au moins une fois par an
  2. Spectacle de la communauté de communes (ComCom) : accueil prévu en novembre 2026 pour l'année prochaine, dans la salle de motricité. Le matin, le spectacle serait ouvert aux autres classes, et l'après-midi des ateliers seraient proposés (le sujet reste à définir).
  3. Accueil de troupes en résidence (musique, danse) pendant une semaine afin de faire venir la culture directement à l'école.
  4. Projet musique : aucun intervenant musical disponible pour la maternelle, car tous ceux contactés n'interviennent pas auprès des jeunes enfants.
- Apprentissage et améliorations du suivi des élèves avec depuis année dernière, une fiche de suivi accompagne l'élève jusqu'au collège. Ce document n'est pas accessible aux parents. Elle accompagne l'élève, ce qui facilite la transmission des informations importantes aux enseignants suivants  
Projet En attente de validation par l'inspectrice.

## **Retour du 2<sup>ème</sup> trimestre**

- Spectacle de Noël : marionnettes « Noël de Gourmandise », proposé le 11 décembre et offert par le sou des écoles.

- Repas et goûter de Noël offerts par la mairie, avec la visite du Père Noël.
- En décembre, les élèves sont allées au cinéma voir le film « colargol et le cirque pimoulu »

### **Pour le 3<sup>ème</sup> trimestre**

- Spectacle de la communauté de communes (ComCom) : « Un p'tit bout de pomme », prévu le 23 avril dans la salle polyvalente d'Albon.
- Prévision de sortie pédagogique pour les PS et MS : visite de la ferme prévue le 9 juin.
- Sortie au musée de Valence prévue le 26 juin, avec les classes dissociées.
  - La classe de Séverine thème « Écouter et voir Sacré Monstres ».
  - La classe de Blandine thème « Des larmes aux rires », sur le thème des émotions.

### **Questions par la FCPE :**

**- Les enfants disposent-ils actuellement de ballons, cerceaux, échasses et autres jeux d'extérieur en nombre suffisant ?**

Réponse école : Il peut manquer des ballons éventuellement. Nous ne sortons pas le matériel de motricité à l'extérieur, car il s'abîme trop.

Au printemps, nous sortons les vélos et les enfants font des tours à **tour de rôle**.

**- Le jeu extérieur oules enfants pouvaient monter à 3 dessus, a-t-il été réparé ?**

Réponse mairie : Le jeu extérieur ne peut être réparé, il va être remplacé. Il a été commandé par la mairie, mais n'est pas toujours pas arrivé.

**-La présence d'un bac à jouets dans le passage soulève des questions de sécurité. Serait-il possible d'envisager des rangements sur le côté afin de limiter les risques d'accidents et la responsabilité de l'école en cas d'incident ?**

-L'école va vérifier la situation et réfléchir à l'endroit le plus approprié pour l'installer

**-Du côté droit (classes Blandine/Édith et Séverine), il n'y a pas de chaises/banc pour permettre aux enfants d'enlever leurs chaussures. Serait-il possible d'en installer afin qu'ils n'aient pas à s'asseoir au sol ?**

Les enseignantes ne veulent pas installer de bancs ou de chaises dans cet espace, par souci de sécurité, afin d'éviter que les enfants grimpent dessus ou se cachent.

**-Plusieurs enfants ont fait état d'un niveau sonore élevé à la cantine. Certains rapportent également des gestes brusques (pots d'eau tapés sur les tables) ainsi que des cris. Ces situations sont susceptibles de générer du stress, voire de l'anxiété, chez de jeunes enfants (âgés de 3 à 5 ans).**

→ **Nous espérons que ces situations ont été prises en compte et traitées, afin qu'elles ne se reproduisent plus.**

Réponse mairie : Concernant les gestes brusques venant s'ajouter au niveau sonore déjà élevé, il est précisé que l'agent concerné a été informé que ce type de comportement n'était pas approprié et ne devait pas se reproduire. Dès que l'information a été remontée, un rappel a été effectué.

Il est également rappelé que le temps de restauration se déroule en collectivité, ce qui implique un certain niveau de bruit, tout en veillant à ne pas dépasser un seuil acceptable.

**- Autoriser un goûter le matin aide les enfants à rester concentrés et attentifs en classe.**

**Cela réduit la fatigue et l'irritabilité liées à l'absence de repas. Nous souhaiterions que les gouters soient autorisés par les établissements scolaires de maternelle**

L'école précise qu'elle ne souhaite pas que les enfants prennent leur goûter le matin pendant la récréation, préférant maintenir l'organisation actuelle afin que le déjeuner reste le repas principal de la journée

## **-FERMETURE CLASSE EN PRIMAIRE**

**-Sur quels effectifs précis la décision de fermeture de classe a-t-elle été prise ?**

-Pour l'année prochaine, les prévisions d'effectifs indiquent que les GS qui passent en primaire seront de 26 élèves, alors que 45 élèves quittent l'école cette année pour poursuivre au collège, soit une diminution d'environ 20 élèves. Les MS de cette année qui passeront en GS seront au nombre de 34.

**-Avez-vous écrit au rectorat ou à l'inspection académique pour contester la décision ?**

Réponse mairie : Aucun n'écrit n'avait été rédigé lors du conseil des maternelles. Depuis notre conseil, la mairie a fait un retour à la FCPE notifiant avoir écrit à la préfecture et la DASEN.

**Les représentants de la FCPE ont exprimé une opposition claire et déterminée au projet de fermeture. Ils contestent cette décision et en demandent l'abandon, estimant qu'elle entraînerait des conséquences négatives sur les conditions d'accueil et de scolarisation des élèves.**

**Nous indiquons (FCPE) avoir lancé une pétition afin de nous opposer à la fermeture envisagée.**

**PETITION (à date cette pétition a obtenu 700 signatures)**